

Trente-neuvième réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 11^e jour de juin 2001 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Claudette C.-Thibodeau, Nicole Devost, Josiane Fabry, Ghislaine Gasper, Thérèse Lasnier, Noël L'Écuyer, Gilles Loiselle, Luc Mercier, Nicole Mongeon, Bernard Petit et Micheline Sauvé.

Madame la commissaire-parent : Lynda Tessier.

Autres présences : Monsieur Pierre Buisson, directeur général;
Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint;
Madame Danielle Beaumont, directrice du Service des ressources humaines;
Monsieur Fernand Croisetière, directeur des Services de l'enseignement – Éducation des adultes et Formation professionnelle;
Madame Denise Girard, directrice du Service des ressources matérielles;
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information et secrétaire général par intérim;
Monsieur André Racine, directeur du Service de l'enseignement aux jeunes;
Madame Suzanne Tremblay, directrice du Service de l'enseignement aux jeunes;
Monsieur Robert Vigneault, directeur du Service des ressources financières.

Absences : Madame et messieurs les commissaires : Magda Farès, Yvon Pineault et Claude St.Pierre.

Monsieur le commissaire-parent : Cyrille Cliche.

Autre absence : Monsieur Michel G. Desrochers, secrétaire général.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Nicole Mongeon, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 01.06.11
001

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

- 08.10 Banque de relève (information)
- 08.11 Modification au plan d'effectifs soutien
- 12.1 Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu
- 12.2 Félicitations et remerciements

ORDRE DU JOUR

- 01. Présences et ouverture de la séance
- 02. Adoption de l'ordre du jour
- 03. Période de questions du public

- 04.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 14 mai 2001 (document SG 01.06.11-04.1)
 - ~~///~~ Suivi au procès-verbal
- 04.2 Correspondance :
 - ~~///~~ De monsieur Jean Bouchard, directeur à la direction des opérations budgétaires et financières au ministère de l'Éducation : accusé de réception de la résolution traitant du financement des commissions scolaires
 - ~~///~~ De madame Louise Beaudoin, députée de Chambly : accusé de réception de la résolution traitant du financement des commissions scolaires
- 04.3 Soumissions : Assurances 2001-2002
- 05.1 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (document EJ 01.06.11-05.1)
 - 07.1 Projet « Prométhée »
 - 08.1 Démissions
 - 08.2 Congés sans traitement
 - 08.3 Congés sabbatiques à traitement différé
 - 08.4 Avis de non-renouvellement et de mise en disponibilité
 - 08.5 Nominations
 - 08.6 Confirmations de statut d'engagement
 - 08.7 Demande de retour à l'enseignement
 - 08.8 Bris du lien d'emploi
 - 08.9 Affectation des cadres d'école
 - 08.10 Banque de relève (information)
 - 08.11 Modification au plan d'effectifs soutien
 - 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 9 mai 2001 (document RF 2001.06.11-09.1)
 - 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 23 mai 2001 (document RF 2001.06.11-09.2)
 - 09.3 Adoption de la politique de répartition des ressources financières RFP-03
 - 09.4 Fixation du taux d'indemnisation du kilométrage
 - 09.5 Adoption des prévisions budgétaires 2001-2002 (document RF 01.06.11-09.5)
 - 09.6 Fixation du taux de la taxe scolaire 2001-2002
 - 09.7 Fixation du taux d'intérêts sur les arrérages de taxes
 - 10.1 Transport scolaire :
 - 10.1.1 Adoption de la politique du droit au transport scolaire (document RM 01.06.11-10.1.1)
 - 10.1.2 Dénonciation du mode de financement du transport scolaire (document RM 01.06.11-10.1.2)
 - 10.1.3 Résiliation de contrats de transport scolaire (document RM 01.06.11-10.1.3)
 - 10.2 Lait-école 2001-2003, mandat de la FCSQ (document RM 01.06.11-10.2)
 - 10.3 Résiliation de contrat de services alimentaires (document RM 01.06.11-10.3)
 - 10.4 Adjudication de contrats :
 - 10.4.1 Nettoyage des systèmes de circulation et de distribution de l'air, polyvalente Marcel-Landry (document RM 01.06.11-10.4.1)
 - 10.4.2 Nettoyage des systèmes de circulation et de distribution de l'air, école Marie-Rivier (document RM 01.06.11-10.4.2)
 - 10.4.3 Nettoyage des systèmes de circulation et de distribution de l'air, centre administratif (document RM 01.06.11-10.4.3)
 - 10.4.4 Revêtement de bitume de la cour, école Dr-Alexis-Bouthillier (document RM 01.06.11-10.4.4)
 - 10.4.5 Drainage du terrain de football, centre Saint-Edmond (document RM 01.06.11-10.4.5)
 - 10.4.6 Conduite d'égout sanitaire principale, école Crevier (document RM 01.06.11-10.4.6)
 - 10.4.7 Remplacement des humidificateurs des systèmes de ventilation, école Paul-Germain-Ostiguy (document RM 01.06.11-10.4.7)

- 10.4.8 Drain français au gymnase, école Saint-Joseph (Lacolle)
11. Commissaires-parents
 12. Autres sujets :
 - 12.1 Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu
 - 12.2 Félicitations et remerciements
 13. Levée de la séance

Adopté unanimement.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

- ✍* Monsieur Michel Aerts demande si la Commission scolaire prévoit avoir un surplus budgétaire, suite aux ajouts d'argent annoncés par le ministère de l'Éducation.
- ✍* Monsieur Michel Aerts demande si la Commission scolaire est satisfaite de la position de la FCSQ dans ce dossier d'ajout budgétaire de la part du MEQ.
- ✍* Monsieur Michel Aerts demande des précisions au sujet de l'enseignement du français, et plus particulièrement dans le cadre de la préparation des élèves qui font une demande d'admission au cégep.
- ✍* Messieurs Pierre Morin et Pierre Guay, parents d'élèves malentendants, font part de leurs inquiétudes dans le cadre de l'offre de service en orthopédagogie et en orthophonie pour ces élèves en 2001-2002.
- ✍* Monsieur Denis Roy informe le Conseil des commissaires de la nomination de madame Joanne Corbin au poste de directrice de la Montérégie à la Fédération des comités de parents de la province de Québec. Il profite de l'occasion pour remercier tous les parents de leur travail au sein des différents comités. Enfin, monsieur Roy remercie le Conseil des commissaires d'avoir donné priorité aux services à l'élève dans son budget 2001-2002.
- ✍* Monsieur Denis Langlois informe le Conseil des commissaires de son bilan des relations de travail pour l'année 2000-2001. Il propose également certaines mesures d'économie et offre sa collaboration pour trouver des solutions aux problèmes budgétaires de la Commission scolaire.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 14 MAI 2001 (Document SG 01.06.11-04.1)

HR 01.06.11
002

Il est proposé par monsieur Noël L'Écuyer :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du 14 mai 2001, tel que déposé.

Adopté unanimement.

***✍* SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Monsieur Pierre Buisson, directeur général, informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi à la réunion du 14 mai 2001.

04.2 CORRESPONDANCE :

- ~~///~~ De monsieur Jean Bouchard, directeur à la Direction des opérations budgétaires et financières au ministère de l'Éducation : accusé de réception de la résolution traitant du financement des commissions scolaires.
- ~~///~~ De madame Louise Beaudoin, députée de Chambly : accusé de réception de la résolution traitant du financement des commissions scolaires.
- ~~///~~ De madame Louise Beaudoin, députée de Chambly : accusé de réception de la résolution concernant l'accès aux appareils de loterie vidéo.
- ~~///~~ De monsieur Bernard Landry, premier ministre : accusé de réception de la résolution concernant l'accès aux appareils de loterie vidéo.
- ~~///~~ De monsieur Roger Paquin, député de Saint-Jean : accusé de réception de la résolution concernant l'accès aux appareils de loterie vidéo.
- ~~///~~ Des transporteurs scolaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières : lettre demandant à la Commission scolaire de contester les coupures budgétaires proposées dans le rapport Roche.
- ~~///~~ De monsieur Jacques Bachand : lettre de remerciements aux membres du Conseil des commissaires, pour avoir posé sa candidature à l'Ordre du mérite 2001 de la Fédération des commissions scolaires du Québec.
- ~~///~~ Des orthophonistes des la Commission scolaire des Hautes-Rivières : lettre demandant de maintenir le niveau de service en orthophonie, suite à la décision du Centre St-Jude de ne plus offrir ce service à la Commission scolaire.
- ~~///~~ De madame Lucie Cholette, présidente du Comité E.H.D.A.A. : lettre demandant de maintenir le niveau de service en orthophonie, suite à la décision du Centre St-Jude de ne plus offrir ce service à la Commission scolaire.

04.3 SOUMISSIONS : ASSURANCES 2001-2002

Considérant l'appel d'offres pour le renouvellement des assurances de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, pour l'année 2001-2002;

Considérant l'ouverture des soumissions le 23 avril 2001;

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

De retenir la soumission de la compagnie AON Parizeau Inc., au montant de 36 868 \$ excluant les taxes, pour la couverture d'assurances de la Commission scolaire pour l'année 2001-2002.

Adopté unanimement.

05.1 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES (Document EJ 01.06.11-05.1)

Après consultation et avis du Comité de parents, et en vertu de l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique;

HR 01.06.11
004

Il est proposé par monsieur Gilles Loiselle :

D'adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour l'année scolaire 2001-2002.

Adopté unanimement.

07.1 PROJET « PROMÉTHÉE »

Monsieur Jean-Pierre Parent informe les membres du Conseil des commissaires que les travaux de confection du site Internet pour le projet « Prométhée », visant à contrer le décrochage scolaire, sont actuellement complétés.

Le site est accessible à l'adresse suivante : <http://www.csdhr.qc.ca/promethee>

08.1 DÉMISSIONS

HR 01.06.11
005

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Jocelyne Brochu, enseignante à l'école Frère-André, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.06.11
006

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Carol Brassard, directeur à l'école J.-Amédée-Bélanger, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.06.11
007

Il est proposé par monsieur Gilles Loiselle :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Jean-Pierre Simard, enseignant à l'école Saint-Vincent, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.06.11
008

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Michel Perrier, enseignant à l'école Beaulieu, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.06.11
009

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Francine Paquette, enseignante à l'école des Prés-Verts, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.06.11
010

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Louise Denault, enseignante à l'école Providence, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.06.11
011

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Monique Bourdeau, conseillère en gestion de personnel au Service des ressources humaines, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.06.11
012

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Gérard Beaudoin, enseignant à l'école Paul-Germain-Ostiguy, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.06.11
013

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Que la démission, pour le motif « réorientation de carrière », de madame Isabelle Marceau, orthopédagogue, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.06.11
014

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que la démission de madame Sylvie Bergeron, surveillante d'élèves 15 heures et moins/semaine à l'école Marie-Derome, soit acceptée à compter du 14 mai 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.06.11
015

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que la démission de madame Nathalie Comeau, surveillante d'élèves 15 heures et moins/semaine à l'école Saint-Eugène, soit acceptée à compter du 17 mai 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.06.11
016

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

Que la démission de madame Juliette Tremblay, surveillante d'élèves 15 heures et moins/semaine à l'école Saint-Joseph (Saint-Paul d'Abbotsford), soit acceptée à compter du 23 mai 2001.

Adopté unanimement.

Suite à une lettre de monsieur Robert Vadnais nouvellement nommé au poste de régisseur au Service des ressources matérielles, faisant état du fait que le travail confié ne répond pas à ses attentes;

HR 01.06.11
017

Il est proposé par monsieur Noël L'Écuyer :

Que la démission de monsieur Robert Vadnais soit acceptée à compter du 11 juin 2001.

Adopté unanimement.

08.2 CONGÉS SANS TRAITEMENT

Considérant le motif « réorientation de carrière »;

HR 01.06.11
018

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2001 au 30 juin 2002 inclusivement, soit accordé à monsieur André Rousseau, psychologue.

Adopté unanimement.

Considérant le motif « éducation des enfants »;

HR 01.06.11
019

Il est proposé par madame Monique Brière :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt pour cent de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2001 au 30 juin 2002 inclusivement, soit accordé à madame Sylvie Durocher, psychologue.

Adopté unanimement.

Considérant le motif « éducation des enfants »;

HR 01.06.11
020

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt-cinq pour cent de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2001 au 30 juin 2002 inclusivement, soit accordé à madame Caroline Gévry, psychologue.

Adopté unanimement.

Considérant le motif « affaires personnelles »;

HR 01.06.11
021

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Qu'un congé sans traitement équivalent à trente pour cent de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2001 au 30 juin 2002 inclusivement, soit accordé à madame Louise Zawadzki, psychologue.

Adopté unanimement.

Considérant le motif « réorientation de carrière »;

HR 01.06.11
022

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent de sa tâche régulière de travail, pour la période du 27 août 2001 au 9 novembre 2001 inclusivement, soit accordé à monsieur Patrick Goulet, technicien en éducation spécialisée à l'école Mgr-Euclide-Théberge.

Adopté unanimement.

Considérant le motif « études »;

HR 01.06.11
023

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2001 au 30 juin 2002 inclusivement, soit accordé à madame Geneviève Moquin, éducatrice en service de garde à l'école Bruno Choquette.

Adopté unanimement.

Considérant le motif « études »;

HR 01.06.11
024

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2001 au 30 juin 2002 inclusivement, soit accordé à madame Pierrette St-Jean, surveillante d'élèves 15 heures et moins/semaine à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Iberville).

Adopté unanimement.

08.3 CONGÉS SABBATIQUES À TRAITEMENT DIFFÉRÉ

HR 01.06.11
025

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Qu'un congé sabbatique à traitement différé soit accordé à madame Huguette Benjamin, enseignante à l'école Aux-Quatre-Vents, pour un contrat de 2 ans débutant le 1^{er} juillet 2001. Le congé sera pris les 100 derniers jours de l'année scolaire 2002-2003.

Adopté unanimement.

HR 01.06.11
026

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Qu'un congé sabbatique à traitement différé soit accordé à madame Manon Brault-Bédard, enseignante à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, pour un contrat de 2 ans débutant le 1^{er} juillet 2001. Le congé sera pris les 100 derniers jours de l'année scolaire 2002-2003.

Adopté unanimement.

HR 01.06.11
027

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Qu'un congé sabbatique à traitement différé soit accordé à monsieur Michel Brosseau, enseignant à l'école Paul-Germain-Ostiguy, pour un contrat de 5 ans débutant le 1^{er} juillet 2001. Le congé sera pris pour la durée de l'année scolaire 2005-2006.

Adopté unanimement.

HR 01.06.11
028

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Qu'un congé sabbatique à traitement différé soit accordé à madame Josée Contant, enseignante à l'école Chanoine-Armand-Racicot, pour un contrat de 2 ans débutant le 1^{er} juillet 2001. Le congé sera pris les 100 derniers jours de l'année scolaire 2002-2003.

Adopté unanimement.

HR 01.06.11
029

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Qu'un congé sabbatique à traitement différé soit accordé à madame Danielle Ethier, enseignante à l'école Marcel-Landry, pour un contrat de 2 ans débutant le 1^{er} juillet 2001. Le congé sera pris les 100 derniers jours de l'année scolaire 2002-2003.

Adopté unanimement.

HR 01.06.11
030

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Qu'un congé sabbatique à traitement différé soit accordé à madame Ginette Gauthier, enseignante à l'école Saint-Joseph (Saint-Paul d'Abbotsford), pour un contrat de 5 ans débutant le 1^{er} juillet 2001. Le congé sera pris les 100 derniers jours de l'année scolaire 2005-2006.

Adopté unanimement.

HR 01.06.11
031

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Qu'un congé sabbatique à traitement différé soit accordé à madame Marie-Claude Poiré, enseignante à l'école Napoléon-Bourassa, pour un contrat de 2 ans débutant le 1^{er} juillet 2001. Le congé sera pris les 100 derniers jours de l'année scolaire 2002-2003.

Adopté unanimement.

HR 01.06.11
032

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Qu'un congé sabbatique à traitement différé soit accordé à madame Nathalie Vincent, enseignante à l'école Marcel-Landry, pour un contrat de 5 ans débutant le 1^{er} juillet 2001. Le congé sera pris pour la durée de l'année scolaire 2005-2006.

Adopté unanimement.

HR 01.06.11
033

Il est proposé par madame Monique Brière :

Qu'un congé sabbatique à traitement différé soit accordé à madame Diane Gaboury, technicienne en informatique, classe principale, au Service des technologies de l'information, selon les modalités définies ci-après :

- ~~///~~ plan de deux ans;
- ~~///~~ pourcentage du traitement : 66,67 %;
- ~~///~~ congé sabbatique : 26 août 2002 au 25 avril 2003.

Adopté unanimement.

HR 01.06.11
034

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Qu'un congé sabbatique à traitement différé soit accordé à madame Lysanne Péloquin, psychologue à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, selon les modalités définies ci-après :

- ~~///~~ plan de deux ans;
- ~~///~~ pourcentage du traitement : 75 %;
- ~~///~~ congé sabbatique : janvier 2003 à juin 2003.

Adopté unanimement.

08.4 AVIS DE NON-RENGAGEMENT ET DE MISE EN DISPONIBILITÉ

Considérant l'organisation scolaire projetée, voici la liste des enseignants non rengagés pour surplus et mis en disponibilité au 1^{er} juillet 2001 :

Enseignants non rengagés :

| | | |
|------------------|----------|-------------------------------|
| Bernier, Chantal | champ 15 | école Félix-Gabriel-Marchand |
| Tremblay, Carl | champ 18 | école Mgr-Euclide-Théberge |
| Thibodeau, Paul | champ 19 | école Chanoine-Armand-Racicot |

Enseignants mis en disponibilité :

| | | |
|-------------------|---------------|-------------------------------|
| Rodrigue, Johanne | champ 5 | école Chabanel |
| Poissant, Robert | champ 9 | école Marcel-Landry |
| Porlier, Sylvie | champ 9 | école Paul-Germain-Ostiguy |
| Brosseau, Michel | champ 19 | école Paul-Germain-Ostiguy |
| Lalonde, Lise A | spécialité 51 | école Chanoine-Armand-Racicot |

08.5 NOMINATIONS

HR 01.06.11
035

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Marie-Thérèse Delfosse, directrice de l'école Laflamme, soit nommée au poste de coordonnatrice de l'enseignement primaire et secondaire et des services complémentaires au Service de l'enseignement aux jeunes et ce, à compter du 1^{er} juillet 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.06.11
036

Il est proposé par madame Claudette C.-Thibodeau :

Que, suite à la démission de monsieur Robert Vadnais et conformément à la recommandation du comité de sélection, monsieur Michel Provençal soit nommé au poste de régisseur au Service des ressources matérielles, à compter du 12 juin 2001.

Adopté unanimement.

HR 01.06.11
037

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Que, sur recommandation du directeur général, monsieur Alain Camaraire, enseignant à l'école Marguerite-Bourgeoys et faisant partie de la banque de relève des directions d'établissement, soit nommé au poste de directeur adjoint à l'école Mgr-Euclide-Théberge et ce, à compter du 1^{er} juillet 2001.

Que, conformément à l'article 24 de la politique locale de gestion, il soit soumis à une période de probation d'un an et qu'en conséquence, un congé sans traitement pour son poste d'enseignant, lui soit accordé pour la période correspondante.

Adopté unanimement.

HR 01.06.11
038

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que, sur recommandation du directeur général, monsieur Jean-Pierre Gagné, enseignant à l'école Mgr-Euclide-Théberge et faisant partie de la banque de relève des directions d'établissement, soit nommé au poste de directeur adjoint à la polyvalente Marcel-Landry et ce, à compter du 1^{er} juillet 2001.

Que, conformément à l'article 24 de la politique locale de gestion, il soit soumis à une période de probation d'un an et qu'en conséquence, un congé sans traitement pour son poste d'enseignant, lui soit accordé pour la période correspondante.

Adopté unanimement.

HR 01.06.11
039

Il est proposé par madame Claudette C.-Thibodeau :

Que, sur recommandation du directeur général, madame Marie-France Ricard, psychoéducatrice à l'école Marchand et faisant partie de la banque de relève des directions d'établissement, soit nommée au poste de directrice à l'école Alberte-Melançon et ce, à compter du 1^{er} juillet 2001.

Que, conformément à l'article 24 de la politique locale de gestion, elle soit soumise à une période de probation d'un an et qu'en conséquence, un congé sans traitement pour son poste de psychoéducatrice, lui soit accordé pour la période correspondante.

Adopté unanimement.

HR 01.06.11
040

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Carole Lessard, enseignante aux écoles Henryville et Laflamme, soit nommée au poste de directrice à l'école Saint-Alexandre et ce, à compter du 1^{er} juillet 2001.

Que, conformément à l'article 24 de la politique locale de gestion, elle soit soumise à une période de probation d'un an et qu'en conséquence, un congé sans traitement pour son poste d'enseignante, lui soit accordé pour la période correspondante.

Adopté unanimement.

HR 01.06.11
041

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Chantal Majeau, enseignante à l'école Saint-Joseph (Saint-Paul d'Abbotsford), soit nommée au poste de directrice à l'école Jean XXIII et ce, à compter du 1^{er} juillet 2001.

Que, conformément à l'article 24 de la politique locale de gestion, elle soit soumise à une période de probation d'un an et qu'en conséquence, un congé sans traitement pour son poste d'enseignante, lui soit accordé pour la période correspondante.

Adopté unanimement.

HR 01.06.11
042

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Solange Fortin, enseignante à l'école J.-Amédée-Bélanger, soit nommée au poste de directrice à l'école Saint-Joseph (Saint-Sébastien) et ce, à compter du 1^{er} juillet 2001.

Que, conformément à l'article 24 de la politique locale de gestion, elle soit soumise à une période de probation d'un an et qu'en conséquence, un congé sans traitement pour son poste d'enseignante, lui soit accordé pour la période correspondante.

Adopté unanimement.

08.6 CONFIRMATIONS DE STATUT D'ENGAGEMENT

Considérant que madame Nicole Julien-Martel a satisfait aux exigences reliées à sa période de probation (résolution # HR 00.07.10-041);

HR 01.06.11
043

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Que, sur recommandation du directeur général, madame Nicole Julien-Martel soit confirmée dans son poste régulier de directrice à l'école Du Petit Clocher.

Adopté unanimement.

Considérant que madame Solange Lemoy a satisfait aux exigences reliées à sa période de probation (résolution # HR 00.07.10-042);

HR 01.06.11
044

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Que, sur recommandation du directeur général, madame Solange Lemoy soit confirmée dans son poste régulier de directrice à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur.

Adopté unanimement.

Considérant que madame Caroline Lapierre a satisfait aux exigences reliées à sa période de probation (résolution # HR 00.07.10-043):

HR 01.06.11
045

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que, sur recommandation du directeur général, madame Caroline Lapierre soit confirmée dans son poste régulier de directrice adjointe à l'école Marguerite-Bourgeoys.

Adopté unanimement.

Considérant l'abolition du poste de coordonnateur du Service de l'enseignement aux adultes et à la formation professionnelle;

HR 01.06.11
046

Il est proposé par madame Claudette C.-Thibodeau :

Que monsieur Fernand Croisetière, directeur par intérim aux Services de l'enseignement aux adultes et à la formation professionnelle, soit nommé officiellement au poste de directeur de ce même service et ce, à compter du 1^{er} juillet 2001.

Adopté unanimement.

Considérant la démission de madame Diane St-Hilaire (résolution # HR 01.03.12-005);

HR 01.06.11
047

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que madame Suzanne Lareau Benoît, directrice adjointe par intérim à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, soit confirmée dans son poste de directrice adjointe à cette même école.

Adopté unanimement.

Considérant que le poste de la direction de l'école Frère-André est considéré comme étant définitivement vacant;

HR 01.06.11
048

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que madame Jocelyne Dandurand, directrice par intérim à l'école Frère-André, soit confirmée dans son poste de directrice à cette même école.

Adopté unanimement.

08.7 DEMANDE DE RETOUR À L'ENSEIGNEMENT

Considérant la demande formulée par monsieur Mario Desjardins de réintégrer son poste d'enseignant en éducation physique à l'école Crevier;

HR 01.06.11
049

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

D'accepter la demande de monsieur Mario Desjardins et de mettre fin à son affectation temporaire comme directeur adjoint à l'école Saint-Vincent.

Adopté unanimement.

08.8 BRIS DU LIEN D'EMPLOI

Considérant le fait que madame Christine Rioux, responsable du service de garde de l'école Providence n'a pas demandé de renouvellement du congé sans traitement pour l'année scolaire 2000-2001;

HR 01.06.11
050

Il est proposé par monsieur François Blais :

De mettre fin à son lien d'emploi rétroactivement au 1^{er} juillet 2000.

Adopté unanimement.

08.9 AFFECTATION DES CADRES D'ÉCOLE

HR 01.06.11
051

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Que madame Michèle Leclerc, directrice à l'école Alberte-Melançon, soit affectée à compter du 1^{er} juillet 2001, au poste de directrice à l'école J.-Amédée-Bélanger.

Adopté unanimement.

HR 01.06.11
052

Il est proposé par monsieur Gilles Loïselle :

Que madame Annie Benoît, directrice adjointe à l'école Mgr-Euclide-Théberge, soit affectée à compter du 1^{er} juillet 2001, au poste de directrice à l'école Paul-Germain-Ostiguy.

Adopté unanimement.

HR 01.06.11
053

Il est proposé par madame Micheline Sauv   :

Que monsieur Denis Plante, directeur à l'école Saint-Alexandre, soit affect  ,    compter du 1^{er} juillet 2001, au poste de directeur    l'  cole Laflamme.

Adopt   unanimement.

HR 01.06.11
054

Il est propos   par madame Ghislaine Gasper :

Que madame Monique Tremblay, directrice    l'  cole Jean XXIII, soit affect  e,    compter du 1^{er} juillet 2001, au poste de directrice    l'  cole Saint-Vincent.

Adopt   unanimement.

HR 01.06.11
055

Il est propos   par monsieur Gilles Loïselle :

Que monsieur Jean H. Leroux, directeur    l'  cole Saint-Joseph (Saint-S  bastien) soit affect  ,    compter du 1^{er} juillet 2001, au poste de directeur    l'  cole Notre-Dame-du-Sourire.

Adopt   unanimement.

HR 01.06.11
056

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que monsieur Daniel Leblanc, directeur à l'école Saint-Michel soit affecté, à compter du 1^{er} juillet 2001, au poste de directeur à l'école Crevier.

Adopté unanimement.

HR 01.06.11
057

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que madame Josette Poliquin, directrice adjointe à la polyvalente Marcel-Landry, soit affectée, à compter du 1^{er} juillet 2001, au poste de directrice adjointe à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Iberville).

Adopté unanimement.

Considérant l'entente intervenue entre les deux parties;

HR 01.06.11
058

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que madame Suzanne Tremblay, directrice au Service de l'enseignement, soit affectée, à compter du 1^{er} juillet 2001, au poste de directrice à l'école Saint-Michel.

Adopté unanimement.

08.10 BANQUE DE RELÈVE (INFORMATION)

Suite au dernier processus de sélection, deux personnes ont été recommandées pour la banque de relève pour les directions d'école :

- ~~///~~ Madame Michèle Martin, enseignante à la polyvalente Marcel-Landry;
- ~~///~~ Madame Julie Cartier, conseillère pédagogique au Service de l'enseignement aux jeunes.

08.11 MODIFICATION AU PLAN D'EFFECTIFS SOUTIEN

Considérant l'analyse faite des impacts;

HR 01.06.11
059

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que, dans le plan d'effectifs du soutien adopté le 14 mai 2001 et portant le numéro de résolution HR 01.05.14-025, soit annulée l'abolition du poste de technicienne en documentation au Service de l'enseignement aux jeunes.

Adopté unanimement.

09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 9 MAI 2001 (Document RF 2001.06.11-09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 9 mai 2001, pour un montant de 3 141 075,25 \$. Cette liste a été vérifiée par madame Nicole Mongeon.

09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 23 MAI 2001 (Document RF 2001.06.11-09.2)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 23 mai 2001, pour un montant de 3 103 136,65 \$. Cette liste a été vérifiée par madame Andrée Bouchard.

09.3 ADOPTION DE LA POLITIQUE DE RÉPARTITION DES RESSOURCES FINANCIÈRES RFP-03

HR 01.06.11
060

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

D'adopter la « Politique de répartition des ressources financières RFP 03 », telle que déposée.

Adopté unanimement.

09.4 FIXATION DU TAUX D'INDEMNISATION DU KILOMÉTRAGE

Considérant que l'article 6.1.1 de la « Politique de remboursement des frais de déplacement, de subsistance, de logement, de représentation et de perfectionnement » mentionne : « Le taux d'indemnisation est établi annuellement ».

HR 01.06.11
061

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que le taux d'indemnisation soit maintenu à 0,38 \$ du kilomètre, pour l'année scolaire 2001-2002.

Adopté unanimement.

09.5 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2001-2002 (Document RF 01.06.11-09.5)

Attendu que conformément à la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire des Hautes-Rivières doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2001-2002;

Attendu que ce budget prévoit des revenus égaux aux dépenses;

Attendu que l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 4 783 714 286 \$ en conformité avec la Loi sur l'instruction publique et les règles budgétaires 2001-2002.

HR 01.06.11
062

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service à la dette soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation.

Monsieur Pierre Boudreau demande le vote.

Ont voté pour : mesdames et messieurs : Réjean Bessette, François Blais, Monique Brière, Claudette C.-Thibodeau, Nicole Devost, Josiane Fabry, Ghislaine Gasper, Thérèse Lasnier, Noël L'Écuyer, Gilles Loiselle, Luc Mercier, Nicole Mongeon, Bernard Petit, Micheline Sauvé.

Ont voté contre : madame et monsieur : Andrée Bouchard, Pierre Boudreau.

Résultats : Pour : 14 Contre : 2 Absences : 3

Adopté majoritairement.

Monsieur Pierre Boudreau demande que l'on enregistre sa dissidence.

09.6 FIXATION DU TAUX DE LA TAXE SCOLAIRE 2001-2002

Attendu que le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire est fixé à 0,35 \$ du 100,00 \$ d'évaluation;

Attendu que ce taux respecte les limites prévues par la Loi sur l'instruction publique;

HR 01.06.11
063

Il est proposé par monsieur Noël L'Écuyer :

Que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35 \$ du 100,00 \$ d'évaluation.

Adopté unanimement.

09.7 FIXATION DU TAUX D'INTÉRÊTS SUR LES ARRÉRAGES DE TAXES

Conformément à l'article 316 de la Loi sur l'instruction publique;

HR 01.06.11
064

Il est proposé par madame Claudette C.-Thibodeau :

Que le taux d'intérêts pour les comptes de taxes en arrérages soit fixé à douze pour cent (12 %) pour l'année scolaire 2001-2002.

Adopté unanimement.

10.1 TRANSPORT SCOLAIRE :

10.1.1 ADOPTION DE LA POLITIQUE DU DROIT AU TRANSPORT SCOLAIRE (Document RM 01.06.11-10.1.1)

HR 01.06.11
065

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

D'adopter la « Politique du droit au transport scolaire RMP 02 », telle que déposée.

Adopté unanimement.

10.1.2 DÉNONCIATION DU MODE DE FINANCEMENT DU TRANSPORT SCOLAIRE (Document RM 01.06.11-10.1.2)

Attendu le dépôt des règles budgétaires 2001-2002 et plus spécifiquement les paramètres de calcul de l'allocation de base pour le transport scolaire;

Attendu que le nouveau mode de calcul présenté de la dépense admissible pouvant s'appliquer à compter de l'an 2002-2003 diminue fortement l'allocation consentie à la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

Attendu que depuis la fusion des commissions scolaires en juillet 1998, la Commission scolaire n'a cessé de multiplier les mesures de rationalisation de son organisation du transport scolaire;

Attendu qu'il est de la responsabilité du MEQ d'assurer un financement adéquat et équitable du transport scolaire;

Attendu que la Commission scolaire des Hautes-Rivières et les transporteurs scolaires de son territoire désirent en partenariat identifier, analyser et minimiser les écarts occasionnant ce sous-financement;

Attendu que le MEQ a formé une équipe volante pour valider et vérifier sur place les incohérences dans l'application du nouveau modèle de financement;

HR 01.06.11
066

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Que la Commission scolaire dénonce le mode de financement proposé et mandate la responsable du transport scolaire pour déposer un rapport détaillé afin d'identifier les éléments néfastes du nouveau mode de financement, incluant le volet consacré aux transporteurs scolaires, les associant ainsi à sa démarche.

Que la Commission scolaire s'inscrive immédiatement au nombre de celles qui désirent faire partie de cette vérification avant l'implantation de cette méthode de calcul.

Que toute nouvelle méthodologie de financement exempte les commissions scolaires de l'obligation de consacrer leurs économies de fusion au financement du transport scolaire.

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à monsieur François Legault, ministre de l'Éducation, aux députés madame Louise Beaudoin, messieurs Jean-Paul Bergeron et Roger Paquin, à la Fédération des commissions scolaires du Québec, ainsi qu'à toutes les commissions scolaires du Québec.

Adopté unanimement.

10.1.3 RÉSILIATION DE CONTRATS DE TRANSPORT SCOLAIRE
(Document RM 01.06.11-10.1.3)

Considérant l'organisation scolaire projetée pour l'année 2001-2002;

Considérant nos besoins d'autobus;

HR 01.06.11
067

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

De résilier au 30 juin 2001, les contrats de transport suivants :

| <u>Circuit</u> | <u>Transporteur</u> |
|----------------|-------------------------------------|
| # 69 | Autobus P.-E. Lague Enr. |
| # 149 | Transports Scolaires Richelain Inc. |
| # 958 et # 978 | Autobus Saint-Césaire Ltée |
| # 967 | Transports Scolaires Viens Inc. |

Adopté unanimement.

10.2 LAIT-ÉCOLE 2001-2003, MANDAT DE LA FCSQ (Document RM 01.06.11-10.2)

HR 01.06.11
068

Il est proposé par monsieur Gilles Loiseau :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières mandate la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), pour qu'elle procède en son nom à l'appel d'offres regroupé provincial concernant l'achat de Lait-école et ce, pour l'année scolaire 2001-2002 et 2002-2003 (2 ans).

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières s'engage également à respecter le contrat-cadre liant la FCSQ et le fournisseur retenu. En conséquence, elle ne peut décider d'opter pour un autre fournisseur ou de négocier des prix séparés pour elle-même.

De plus, la Commission scolaire des Hautes-Rivières accepte que le coût relié à la gestion de l'appel d'offres et du contrat assumé par la FCSQ au montant de 0,001 \$ le contenant de lait, soit déjà inclus dans le prix d'achat du produit.

Adopté unanimement.

10.3 RÉSILIATION DE CONTRAT DE SERVICES ALIMENTAIRES (Document RM 01.06.11-10.3)

Attendu l'insatisfaction manifestée par la clientèle face au service offert;

HR 01.06.11
069

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

De résilier au 30 juin 2001, le contrat intervenu avec la compagnie Delvico Limitée, pour les services alimentaires offerts à l'école Saint-Lucien.

De rescinder en conséquence une partie de la résolution HR 99.06.21-047.

Adopté unanimement.

10.4.1 NETTOYAGE DES SYSTÈMES DE CIRCULATION ET DE DISTRIBUTION DE L'AIR, POLYVALENTE MARCEL-LANDRY (Document RM 01.06.11-10.4.1)

HR 01.06.11
070

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Groupe Environ/Air Inc., au montant de 48 400,00 \$ (taxes incluses), le contrat pour le nettoyage des systèmes de ventilation et de distribution de l'air à la polyvalente Marcel-Landry.

Adopté unanimement.

10.4.2 NETTOYAGE DES SYSTÈMES DE CIRCULATION ET DE DISTRIBUTION DE L'AIR, ÉCOLE MARIE-RIVIER (Document RM 01.06.11-10.4.2)

HR 01.06.11
071

Il est proposé par madame Claudette C.-Thibodeau :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Air Action Inc., au montant de 16 490,27 \$ (taxes incluses), le contrat pour le nettoyage des systèmes de ventilation et de distribution de l'air à l'école Marie-Rivier.

Adopté unanimement.

10.4.3 NETTOYAGE DES SYSTÈMES DE CIRCULATION ET DE DISTRIBUTION DE L'AIR, CENTRE ADMINISTRATIF (Document RM 01.06.11-10.4.3)

**HR 01.06.11
072**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Hydrauliques R & O Services Inc., au montant de 23 970,05 \$ (taxes incluses), le contrat pour le nettoyage des systèmes de ventilation au centre administratif.

Adopté unanimement.

10.4.4 REVÊTEMENT DE BITUME DE LA COUR, ÉCOLE DR-ALEXIS-BOUTHILLIER (Document RM 01.06.11-10.4.4)

**HR 01.06.11
073**

Il est proposé par monsieur François Blais :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Pavage Daudi Limitée, au montant de 84 917,21 \$ (taxes incluses), le contrat pour les travaux de revêtement de bitume de la cour à l'école Dr-Alexis-Bouthillier.

Adopté unanimement.

10.4.5 DRAINAGE DU TERRAIN DE FOOTBALL, CENTRE SAINT-EDMOND (Document RM 01.06.11-10.4.5)

**HR 01.06.11
074**

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Pavage Daudi Limitée, au montant de 76 192,56 \$ (taxes incluses), le contrat pour le drainage du terrain de football au Centre Saint-Edmond.

Monsieur Pierre Boudreau demande le vote.

Ont voté pour : mesdames et messieurs : Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Monique Brière, Claudette C.-Thibodeau, Nicole Devost, Josiane Fabry, Ghislaine Gasper, Thérèse Lasnier, Noël L'Écuyer, Gilles Loïselle, Luc Mercier, Nicole Mongeon, Bernard Petit, Micheline Sauvé.

A voté contre : monsieur Pierre Boudreau.

Résultats : Pour : 15 Contre : 1 Absences : 3

Adopté majoritairement.

10.4.6 CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE PRINCIPALE, ÉCOLE CREVIER (Document RM 01.06.11-10.4.6)

**HR 01.06.11
075**

Il est proposé par madame Monique Brière :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Lacaille & Vincelette Transport Inc., au montant de 44 382,40 \$ (taxes incluses), le contrat pour les travaux de modification de la conduite d'égout sanitaire principale à l'école Crevier.

Adopté unanimement.

10.4.7 REMPLACEMENT DES HUMIDIFICATEURS DES SYSTÈMES DE VENTILATION, ÉCOLE PAUL-GERMAIN-OSTIGUY (Document RM 01.06.11-10.4.7)

HR 01.06.11
076

Il est proposé par monsieur Gilles Loiseau :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Plomberie Carillon Inc., au montant de 90 869,75 \$ (taxes incluses), le contrat pour le remplacement des humidificateurs des systèmes de ventilation à l'école Paul-Germain-Ostiguy.

Adopté unanimement.

10.4.8 DRAIN FRANÇAIS AU GYMNASSE, ÉCOLE SAINT-JOSEPH (LACOLLE)

HR 01.06.11
077

Il est proposé par madame Monique Brière :

D'accorder au soumissionnaire conforme, B. Frégeau & Fils Inc., au montant de 52 888,50 \$ (taxes incluses), le contrat pour la réfection du drain français du gymnase à l'école Saint-Joseph (Lacolle).

Adopté unanimement.

11. COMMISSAIRES-PARENTS

Madame Lynda Tessier informe le Conseil des commissaires, que le calendrier des séances du Comité de parents pour l'année 2001-2002 est maintenant disponible.

12. AUTRES SUJETS :

12.1 VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Attendu que lors de l'assemblée régulière du Conseil des commissaires du 8 mai 2000 (résolution # HR 00.05.08-039), la Commission scolaire des Hautes-Rivières a demandé à la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu de reconsidérer sa décision en ce qui concerne la vente éventuelle de l'aréna municipal;

HR 01.06.11
078

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

De féliciter la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, pour sa décision de conserver et d'améliorer l'aréna municipal qui ne pourra que servir le mieux-être des élèves de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Adopté unanimement.

12.2 FÉLICITATIONS ET REMERCIEMENTS

Madame Ghislaine Gasper demande que des félicitations soient adressées à l'école Jean-XXIII, par l'entremise de madame Monique Tremblay, directrice, pour le magnifique spectacle multidisciplinaire intégrant le théâtre, la danse, les arts plastiques, la musique et les nouvelles technologies, présenté le 24 mai dernier au gymnase de l'école.

Madame Ghislaine Gasper demande que des félicitations soient adressées à mesdames Chantal Majeau, Josée Houle et Claudia Tanguay, enseignantes à l'école Saint-Joseph de Saint-Paul d'Abbotsford, pour l'organisation d'un « 5 à 7 informatique », qui a eu lieu le 10 mai dernier et qui a permis d'amasser la somme de 16 763 \$.

Madame Thérèse Lasnier demande que des félicitations soient adressées aux élèves de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, par l'entremise de madame Solange Lemoy, pour le spectacle « Alice aux pays des contes ». Que des félicitations soient également adressées aux responsables de l'activité, mesdames Diane Michaud et Lise Normandin.

Madame Thérèse Lasnier demande que des félicitations soient adressées aux Harmonies scolaires des écoles Beaulieu et Dr-Alexis-Bouthillier, par l'entremise de leur direction musicale, messieurs Charles Dalpé et Denis Marcoux, pour le magnifique « Concert Conjoint », qui a eu lieu le 2 juin dernier à la Cathédrale de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Madame Andrée Bouchard demande que des félicitations soient adressées aux élèves de l'école Beaulieu, par l'entremise de monsieur Paul-André Boudreau, dans le cadre du projet « Jeunes Entreprises » ainsi qu'à monsieur Louis Houle, coordonnateur du projet.

Madame Andrée Bouchard demande que des félicitations soient adressées à monsieur Denis Fortin, directeur de l'école Marguerite-Bourgeoys, ainsi qu'au concierge, monsieur Richard Vaillancourt, pour l'accueil et la gentillesse démontrés lors de l'hébergement des quelques 150 choristes et musiciens pour le « Requiem » au profit de l'Association de la fibrose kystique.

Madame Andrée Bouchard demande que des remerciements soient envoyés à l'organisme « Travaux communautaires », par l'entremise de monsieur Michel Lemaire, directeur général, pour l'instauration du programme « Vers le Pacifique » dans plusieurs de nos écoles primaires.

Madame Andrée Bouchard demande que des félicitations soient adressées à mesdames Jeanne-Mance Soucy, Johanne Vézina et Renée Landry, enseignantes à l'école Beaulieu, pour l'organisation et la présentation du « Gala Méritas ».

Madame Andrée Bouchard demande que des félicitations soient adressées à mesdames Marjolaine Guérin et Carmen Lauzon ainsi qu'à monsieur Sylvain Chicoine, tous enseignants en français à l'école Saint-Lucien, pour l'organisation de la pièce « Le Petit Prince », jouée le 31 mai dernier à cette école.

Madame Andrée Bouchard demande que des félicitations soient adressées à mesdames Danielle Beaulieu et Sylvie Martel ainsi qu'à monsieur Daniel Langlois de l'école Félix-Gabriel-Marchand, pour l'organisation et la présentation du « Gala Méritas ».

Monsieur Gilles Loïselle demande que des félicitations soient adressées à mesdames Stéphanie Brunelle, Ginette Provencher, Sylvie Porlier ainsi qu'à messieurs Serge Boucher, François Lafortune, Alain Nantel, Claude Prud'homme et Dominique Choquette de l'école Paul-Germain-Ostiguy, pour l'organisation et la présentation du « Gala Méritas Desjardins », tenu à cette école le 29 mai dernier.

Monsieur Pierre Boudreau demande que des félicitations soient adressées à madame Myriam Chabot, enseignante à l'école Notre-Dame-de-Lourdes de Saint-Jean-sur-Richelieu, pour l'organisation et la présentation du spectacle de fin d'année qui a eu lieu les 23 et 29 mai 2001.

Madame Nicole Mongeon demande que des félicitations soient adressées aux élèves de la classe 601 de l'école Hamel, par l'entremise de madame Diane Morin, enseignante, qui ont remporté la finale régionale du Concours de l'entrepreneurship québécois et qui participent à la finale provinciale qui aura lieu le 21 juin prochain.

Madame Nicole Mongeon demande que des félicitations soient adressées à mesdames Annie Allaire et Yolande Tétreault, ainsi qu'à monsieur Denis Benoit de l'école Dr-Alexis-Bouthillier, pour l'organisation et la présentation du « Gala Méritas ».

Madame Nicole Mongeon ainsi que monsieur Luc Mercier demandent que des remerciements soient envoyés à madame Suzanne Tremblay et monsieur André Racine, pour les services rendus à la Commission scolaire des Hautes-Rivières. Que des vœux de succès accompagnent ces remerciements pour tout ce qu'ils entreprendront dans l'avenir.

Madame Nicole Mongeon demande que des félicitations soient adressées à monsieur Charles Dalpé, responsable de l'enseignement de la musique à l'école Beaulieu, pour les honneurs remportés par ses élèves.

- ☞ Groupe de concentration musique de secondaire 3
 - ☞ 1^{re} place au Québec
- ☞ Stage band
 - ☞ 3^e place au Québec dans leur catégorie
- ☞ Harmonie
 - ☞ médaille d'argent

Madame Nicole Mongeon demande que des félicitations soient adressées à mesdames Andrée Bouchard et Claudette Derasp, pour leur dynamisme et leur implication qui ont permis à des élèves des écoles Bruno Choquette et Notre-Dame-de-Lourdes de Saint-Jean-sur-Richelieu, de participer à titre de choristes au « Requiem pour Roxane ».

Madame Nicole Mongeon demande que des félicitations soient adressées à mesdames Suzanne Benoit, Marie-Hélène Baril, Lise Lachance, Pierrette Normandeau, Josée Contant et Sonia Correia ainsi qu'à messieurs Denis Grenier, René Harvey et Pierre Delisle de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, pour l'organisation et la présentation du « Gala Méritas », qui s'est tenu le 6 juin dernier.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 01.06.11
079

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'assemblée soit levée.

Adopté unanimement.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL